association les éditions du samedi

Document procès-verbal

Statut validé Date 08/03/2015

Le 8 mars 2015 à 18h30, les fondateurs de l'association les éditions du samedi se sont réunis en assemblée générale constitutive sur Skype. Étaient présentes : Anne-Laure Bureau et Julie Vasseur.

L'assemblée générale désigne Julie en qualité de présidente de séance et Anne-Laure en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil d'administration ;
- élection des membres du bureau ;
- reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation ;
- rédaction et signature du procès-verbal.

Projet de constitution de l'association

Le projet de constitution de l'association est présenté par la présidente : l'idée est de procéder à la création d'une structure administrative et légale permettant de mener à bien des activités éditoriales désintéressées et de qualité. La présidente ouvre la discussion et un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée. L'assemblée exprime alors son accord plein et entier avec les motifs du projet tel que présenté.

Présentation du projet de statuts

Le projet de statuts de l'association est présenté par la présidente qui demande si des amendements sont nécessaires ou si l'on peut procéder à l'adoption des statuts tels que présentés. L'assemblée exprime son accord plein et entier avec les statuts tels que présentés.

Adoption des statuts

Personne ne demandant plus la parole, la présidente met aux voix une délibération concernant l'adoption des statuts. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Désignation des premiers membres du conseil d'administration

Conformément aux statuts, les membres fondateurs sont membres de droit du conseil d'administration et ce, pour une durée indéterminée.

Élection des membres du bureau

Conformément aux statuts, le conseil d'administration élit en son sein les membres du bureau. Suite à leur présentations, Julie est élue présidente à l'unanimité et Anne-Laure est élue trésorière à l'unanimité. Leur mandat expire lors de la prochaine assemblée générale qui sera appelée à élire le bureau, c'est-à-dire dans un an.

Reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation

Les personnes ayant engagé des frais pour le compte de l'association en formation présentent leurs dépenses. Dépenses effectuées par Julie :

r	
Type de dépense	Montan
Hébergement + nom de domaine	28,6
Charte graphique commandée auprès d'un prestataire (acompte)	70,0

Total

Ces dépenses sont consignées dans le fichier de suivi des comptes de l'association.

Rédaction et signature du procès-verbal

1/mm

Le présent procès-verbal de l'assemblée générale constitutive est dressé et signé par tous les membres.

Fait sur Skype, le 08/03/2015

Présidente Julie Vasseur

Trésorière

Anne-Laure Bureau